

**Résumé du jeu :** les élèves sont amenés à se prononcer sur les principes d'une société juste. Les propositions contenues dans le questionnaire émanent des 4 conceptions de la justice sociale. Les élèves doivent raisonner sous voile d'ignorance, c'est-à-dire sans connaître la place qui sera la leur dans cette société.

Une fois choisis les principes d'une société juste, des cartes-personnages sont distribuées aux élèves. Les élèves doivent alors confronter la situation des personnages avec les principes choisis précédemment.

Après cette confrontation, il sera possible de rediscuter des principes d'une société juste en repassant le questionnaire et en réexaminant les propositions qu'il contient.

### **Phase 1 : Présentation générale**

Pour définir la notion de justice sociale, on doit se poser la question de ce que peut être une société juste. Plus précisément, il s'agit de déterminer les principes de justice et les mesures à mettre en œuvre pour qu'une société soit juste.

Or, généralement, on a tendance à avoir des jugements liés à notre position sociale ainsi qu'à notre expérience de la vie en société. C'est pourquoi on a tendance à considérer que la société est juste si on y occupe une place assez confortable. A l'inverse, on a tendance à considérer que la société est injuste si notre sort y est défavorable.

C'est pourquoi, pour définir les principes de justice, il conviendrait de raisonner « **sous voile d'ignorance** », c'est-à-dire sans connaître à l'avance la place qu'on occuperait dans la société ; sans savoir si on y serait un homme ou une femme, une personne valide ou une personne handicapée, si on aurait grandi dans un milieu aisé ou dans une catégorie sociale défavorisée, etc.

Il s'agit donc maintenant de définir des principes de justice sous voile d'ignorance en répondant aux questions suivantes.

### **Phase 2 : Définition des principes de justice**

**Questionnaire :** Les élèves, par groupes de 2, 3 ou 4, réfléchissent à chaque question et se prononcent en faveur de l'une des réponses.

#### **Les discriminations peuvent-elles être tolérées ?**

##### **1. Quelle place les femmes doivent-elles avoir dans la société ?**

- a) Les femmes doivent avoir les mêmes droits et les mêmes conditions sociales que les hommes, que ce soit dans le monde du travail, dans la gestion des tâches domestiques ou en termes de responsabilité parentale. Il faut donc que des mesures soient prises par le gouvernement pour faire assurer cette égalité réelle entre les femmes et les hommes.
- b) On peut admettre que les femmes ne connaissent pas les mêmes conditions sociales que les hommes si les différences entre les femmes et les hommes permettent un fonctionnement de la société plus favorable. Ainsi, on peut accepter que les femmes aient la responsabilité de la gestion du foyer (tâches domestiques et soin aux enfants) et qu'elles aient de ce fait des carrières professionnelles moins favorables que celles des hommes si cela permet un bien-être collectif plus important.
- c) Les inégalités entre femmes et hommes sur le marché du travail justifient des mesures de discrimination positive, par exemple en attribuant prioritairement aux femmes les postes à responsabilité (et à gros salaires) quand des candidats femmes et hommes - ayant les mêmes qualités professionnelles - postulent pour exercer des postes.
- d) Les hommes et les femmes sont des êtres humains dont les droits sont strictement égaux. Mais l'Etat n'a pas à prendre des mesures réglementaires pour lutter contre les inégalités entre femmes et hommes sur le marché du travail ou dans la société, car cela rognerait les libertés. Chaque entreprise doit rester libre de recruter qui elle souhaite et de fixer librement le montant des rémunérations des salariés sans

contrainte imposée par l'Etat. Les inégalités sur le marché du travail n'ont donc pas à faire l'objet d'une intervention des pouvoirs publics.

## 2. Peut-on tolérer l'existence de discriminations dans la société ?

- a) Il faut lutter contre les discriminations qu'elles soient liées au handicap, à la couleur de peau, au sexe, à l'âge, etc. Il revient à l'Etat de repérer ces discriminations et de punir leurs auteurs de façon à garantir l'égal accès au logement, à l'emploi ou à tout autre secteur de la vie sociale.
- b) On peut admettre qu'il y ait des différences de traitement entre différentes catégories de la population si ces différences/discriminations permettent une croissance économique plus soutenue et un bien-être collectif supérieur.
- c) Il faut mettre en place des mesures de discrimination positive pour donner plus de moyens et plus de chances de réussir aux personnes qui sont victimes de discriminations au quotidien (que ce soit pour l'accès au logement, à l'éducation, à l'emploi, aux concours de la fonction publique, etc.).
- d) Tous les individus doivent avoir les mêmes droits, ce qui n'autorise pas à accepter les discriminations. Mais il n'appartient pas à l'Etat d'imposer des règles contraignantes. Les entreprises doivent rester libres d'embaucher qui elles souhaitent et les propriétaires de logement doivent rester libres de choisir leurs locataires.

## La redistribution des revenus est-elle légitime ?

### 3. Faut-il aider les pauvres ?

- a) Il faut prélever l'argent nécessaire sur les plus riches pour pouvoir reverser cet argent à ceux qui en ont besoin et ainsi faire disparaître la pauvreté.
- b) Il faut que l'Etat verse un revenu minimal aux personnes les plus pauvres pour éviter qu'elles basculent dans la délinquance et la criminalité, ce qui serait nocif pour l'ensemble de la société.
- c) Il faut trouver un équilibre entre la nécessité de lutter contre la pauvreté et le souci de ne pas trop prélever d'impôt sur les ménages aisés. En effet, si on prélève trop d'impôts, les ménages aisés ne seront pas incités à investir et à entreprendre. Or, ces investissements permettent de créer de la richesse et des emplois.
- d) Les prélèvements d'impôts, de taxes ou de cotisations sociales est une atteinte aux libertés des individus. L'Etat n'a pas à confisquer une partie du revenu des individus. Il appartient à chacun de jouir de ses revenus et de les gérer comme il l'entend.

### 4. Faut-il un système de protection sociale ?

- a) Il faut un haut niveau de protection sociale. Il faut des pensions de retraite suffisantes pour garantir un revenu confortable aux retraités. Il faut aussi des allocations chômage qui permettent aux gens qui perdent leur emploi d'avoir un revenu qui ne baisse pas beaucoup. Il faut garantir un revenu aux personnes qui ont des maladies longues. Et il faut verser une pension aux personnes handicapées pour qu'elles puissent faire face aux coûts et aux difficultés liés à leur handicap.
- b) Le système de protection sociale se justifie s'il est favorable au bien-être collectif. Il peut permettre d'éviter le développement de situations d'exclusion sociale qui conduiraient au désordre. Il doit permettre de maintenir les revenus des ménages si c'est favorable à la croissance économique du pays. Il faut cependant éviter de verser des aides coûteuses à des gens qui n'ont plus rien à apporter à la société.
- c) Le système de protection sociale doit permettre à chaque individu d'avoir de quoi vivre en cas de maladie, de licenciement ou pour la retraite. Mais il faut surveiller le coût de ce système pour qu'il ne pèse pas trop sur les gens qui travaillent et sur les ménages qui ont des revenus aisés. Parce qu'un trop haut niveau de prélèvement pour financer la protection sociale pourrait désinciter les gens à travailler et à investir dans des activités créatrices de richesse.
- d) Il faut supprimer la protection sociale. En effet, elle fonctionne en privant les individus d'une partie de leur revenu, ce qui est contraire aux droits fondamentaux des individus. Il appartient à chacun de prévoir les aléas de la vie et d'épargner pour sa retraite.

## 7 questions de société

### 1. Faut-il légaliser la vente de drogues ?

- a) Il appartient à chacun de faire ce qu'il veut de son corps. Chacun est donc libre de se droguer, de se prostituer ou de vendre ses organes.
- b) La légalisation de la vente de drogues est envisageable si cela permet de faire baisser significativement la délinquance et quand bien même ce serait nuisible pour les personnes qui seraient davantage attirées par les drogues.
- c) La drogue est dangereuse pour la santé. Il faut l'interdire.

### 2. Faut-il légaliser l'usage de la torture par les forces de l'ordre ?

- a) Oui, si cela permet de lutter contre la grande criminalité et d'empêcher des attentats terroristes.
- b) Non, ce serait une atteinte intolérable aux droits fondamentaux et aux libertés individuelles. Et cela risquerait de multiplier les abus de pouvoir de la part de l'Etat.

### 3. Faut-il rétablir la peine de mort ?

- a) Non, l'Etat n'a pas droit de vie et de mort sur les citoyens et cela risquerait de condamner à mort des innocents.
- b) Oui si cela permet de protéger la société contre les crimes et de venger les victimes, même si parfois des innocents peuvent être condamnés à mort.

- Les réponses aux questions sont ensuite reportées anonymement sur une interface numérique. Vous trouverez ici le lien vers la version sous Socrative : <https://b.socrative.com/teacher/#import-quiz/69924278>

## **Phase 3 : Attribution des « cartes personnages »**

*Dans le fichier contenant les cartes-personnages, les personnages n'apparaissent pas dans le même ordre que ci-dessous. Deux couleurs de cartes ont été utilisées pour diversifier le visuel mais il n'y a pas de code-couleur (pas de relations particulières entre cartes orange ou entre cartes violettes)*

Chaque groupe reçoit trois « cartes personnages » correspondant aux personnages que les élèves pourraient incarner une fois le voile d'ignorance déchiré. Le but est alors de confronter la situation de ces personnages aux principes définis au cours de la phase 2. Une grille peut être fournie pour aider les élèves à faire cet exercice (cf infra).

### **Personnage 1 :**

Je m'appelle Léa, j'ai 21 ans et je suis étudiante. Je ne reçois pas d'aide financière de la part de mes parents. Je dois payer le loyer de mon studio, les factures, l'alimentation et les dépenses courantes.

### **Personnage 2 :**

Je suis Harry. J'ai 46 ans. J'ai été licencié il y a deux ans. Depuis, j'ai décroché quelques missions de courte durée mais je suis sans emploi la plupart du temps. Ces missions de courte durée ne me permettent pas de financer le loyer d'un logement et les dépenses courantes.

### **Personnage 3 :**

Je m'appelle Emma. J'ai 30 ans. Je suis séparée et je n'ai plus de nouvelles du père mes deux enfants, que j'élève donc seule (plus de nouvelles et pas de pension alimentaire non plus). J'ai un emploi à mi-temps qui correspond à un salaire de 700 euros par mois. Je loge dans un appartement en assez mauvais état dans un quartier défavorisé.

**Personnage 4 :**

Je suis Eric. J'ai 36 ans. J'ai repris l'entreprise familiale après le départ en retraite de mon père. Je gagne environ 6000 à 7000 euros par mois. Je passe énormément de temps dans l'entreprise mais je parviens à partir trois semaines en vacances chaque année : deux semaines à l'étranger pendant l'été et une semaine au ski en février. A titre personnel, je paye énormément d'impôts : 25 000 euros par an (impôt sur le revenu et impôts locaux).

**Personnage 5 :**

Je suis Anna. Je suis mariée avec Jérôme. Nous avons tous les deux 28 ans et nous venons d'avoir notre premier enfant. Nous gagnons 3600 euros par mois à nous deux. Si je ne trouve pas de place en crèche pour mon enfant, je cesserai mon activité professionnelle pendant quelques temps. Mais je sais que dans ce cas ma carrière professionnelle sera remise au cause et je ne pourrai pas espérer exercer les fonctions auxquelles j'aurais pu prétendre en continuant à travailler.

**Personnage 6 :**

Je m'appelle Philippe J'ai 70 ans et suis en retraite depuis 9 ans. Je cumule les problèmes de santé depuis 2 ans. J'ai multiplié les examens médicaux et les séjours en établissements de santé. Mais je n'ai pas toujours suffisamment d'argent pour assumer le coût lié aux soins.

**Personnage 7 :**

Je suis Aïcha J'ai 28 ans. Je recherche un emploi dans le secteur du marketing depuis la fin de mes études. En attendant, j'enchaîne des petits boulots bien en-dessous de ma qualification à Bac+5. Je suis retournée vivre chez mes parents faute de trouver un logement décent.

**Personnage 8 :**

Je m'appelle Rodolphe. J'ai 27 ans et je suis handicapé depuis que j'ai été renversé dans la rue par un chauffard. Je dois me déplacer en fauteuil roulant, ce qui est difficile car beaucoup d'endroits ne sont pas prévus pour la circulation en fauteuil. J'aimerais trouver un emploi adapté à mon handicap. Et j'aimerais aussi partir de chez mes parents pour avoir une vie indépendante.

**Personnage 9 :**

Je suis Moustapha. J'ai 25 ans. J'ai décroché un master en droit avec une belle mention. Pour l'instant, je travaille en CDD dans un cabinet d'avocat mais pour un emploi en-dessous de mon niveau d'étude. Je multiplie les démarches pour trouver un emploi correspondant à mon diplôme, mais à chaque fois je reçois des réponses négatives sans même pouvoir passer d'entretiens d'embauche.

**Personnage 10 :**

Je m'appelle Annie. J'ai 66 ans et je suis retraitée. Je me fais beaucoup de soucis pour mon fils qui a eu de nombreux problèmes liés à la drogue et qui est aujourd'hui accusé de meurtre. Je le connais bien et je sais qu'il n'a pas pu commettre ce meurtre. J'ai eu une carrière professionnelle en dents de scie. Je me suis arrêté de travailler pour élever mon fils. Dix ans plus tard, quand j'ai quitté mon mari, j'ai connu une période compliquée et j'ai perdu mon emploi. J'ai ensuite retrouvé un travail dans un supermarché où je travaillais 20h/semaine. Cela a duré 15 ans. Ensuite, l'entreprise m'a demandé de prendre ma retraite.

**Personnage 11 :**

Nous sommes Antoine et Justine. Nous gagnons plutôt bien notre vie. A nous deux, nous gagnons plus de 15 000 euros mensuels. Nous vivons dans une grande maison et on a acheté un chalet à la montagne pour y passer nos vacances d'hiver et d'été. Mais on paye beaucoup d'impôts, plus de 70 000 euros par an. Nos enfants sont scolarisés dans des écoles très réputées et ils obtiennent de très bons résultats. Nous sommes confiants pour leur avenir mais nous nous faisons du souci pour notre aîné qui a 18 ans : il fait beaucoup la fête avec des gens douteux. Ce sont des fêtes où circulent des drogues dures.

**Personnage 12 :**

Je m'appelle Henriette. Je suis âgée de 98 ans. Je vis depuis deux ans dans un établissement pour personnes âgées dépendantes. Le coût de cet hébergement est de 2600 euros par mois alors que ma retraite est de 1300 euros. Ce sont mes enfants qui se cotisent pour payer la différence mais ils se disputent très souvent entre eux parce qu'ils n'ont pas tous les mêmes revenus et ne veulent pas donner le même montant. Ma fille, qui passe beaucoup de temps auprès de moi, voudrait que ses deux frères et sa sœur contribuent davantage financièrement. J'ai peur que l'un d'eux ne veuille plus payer et que ça entraîne les autres à ne plus payer non plus.

**Personnage 13 :**

Je suis Christian. Je viens d'avoir 60 ans. J'ai beaucoup galéré dans ma vie professionnelle et dans ma vie tout court. J'ai enchaîné les périodes de chômage et les petits boulots. J'ai connu des périodes difficiles, notamment après mon divorce. J'ai eu tendance à boire de plus en plus. C'est alors que mes enfants n'ont plus voulu me voir du tout.

**Personnage 14 :**

Je m'appelle Bintou. J'ai 23 ans. Mes parents sont nés et ont grandi au Mali. Ils sont arrivés en France juste avant ma naissance. Je suis maintenant l'aînée de six enfants. Je me suis beaucoup occupée de mes frères et sœurs après le décès de ma mère (j'avais alors 16 ans). J'ai alors délaissé ma scolarité et je n'ai aujourd'hui pas de diplôme en poche. Je vis toujours dans le quartier HLM où j'ai grandi. Je vois peu mon père qui, il est vrai, n'a jamais été très présent dans le foyer.

**Personnage 15 :**

Je suis Aline, une femme célibataire de 40 ans très dynamique. Je gagne 4000 euros par mois et dirige mes équipes avec efficacité. Mais je viens d'être recalée pour le poste que j'ambitionnais d'obtenir. La direction de l'entreprise m'a préféré un homme ayant le même niveau de diplôme que moi et âgé de 32 ans, donc avec moins d'expérience que moi. Je suis en rage car je suis sûre que j'ai été recalée parce que je suis une femme.

**Grille d'analyse :** Complétez la grille en justifiant votre réponse en quelques mots.

	Le personnage aurait-il besoin d'une aide financière de l'Etat	Le personnage est-il socialement pénalisé en raison de son genre ?	Le personnage fait-il l'objet de décisions qui pourraient s'apparenter à des discriminations liées à une origine étrangère ou à un handicap ?	L'intervention de l'Etat est-elle plutôt bénéfique ou plutôt négative pour le personnage ?
Personnage 1				
Personnage 2				
Personnage 3				

**Phase 4 :** Les cartes-personnages ayant été analysées, le voile d'ignorance est déchiré. On peut reprendre le questionnaire initial et réexaminer chaque réponse pour voir si l'identification aux personnages étudiés conduit à modifier les principes de justice choisis au cours de la phase 2. On revote donc sur la plateforme numérique.

**Phase 5 :** Demander aux élèves d'établir une correspondance entre chaque réponse proposée dans le questionnaire et les 4 conceptions de la justice sociale.

Ressource complémentaire :

Capsules vidéos présentant les différentes conceptions de la justice sociale :

[https://www.youtube.com/playlist?list=PLyh4DKd62N23ndUHcANIH5\\_6Zr3ZBCsj7](https://www.youtube.com/playlist?list=PLyh4DKd62N23ndUHcANIH5_6Zr3ZBCsj7)